

Le Collectif 8 maars et la grève en Belgique

Ce 8 mars 2019, la Belgique a vécu sa « première grève féministe ». À l'initiative d'un collectif de femmes* venant de divers horizons, un appel à une grève féministe a été lancé auprès des femmes*, des associations et des syndicats, dans une perspective d'inclusivité et d'ouverture aux groupes minorisés : femmes trans, lesbiennes ou non binaires, femmes racisées, femmes sans papiers, etc. (L'astérisque accolée au mot « femme » symbolise cette inclusivité de tout qui se reconnaît comme femme.)

Dès la première assemblée du Collectif 8 maars, près de 200 femmes* se sont réunies pour discuter des raisons et de la manière de faire grève. Partant des souhaits des participantes, des objectifs, des revendications, des modalités de grève

et d'action ont été définis. C'est en mettant en avant leur conscientisation et leurs compétences, en utilisant des outils d'éducation populaire et d'intelligence collective, que les femmes ont largement mobilisé pour qu'elles puissent faire la grève, que ce soit du travail, du soin aux autres, de la consommation ou étudiante. Leurs revendications, portant sur six thématiques principales (travail productif et reproductif, frontières, corps et sexualités, éducation, écologie et violences) expriment leur souhait de permettre à un maximum de femmes* et de groupes de s'y reconnaître et de pouvoir se les réapproprier, chacune à sa façon et selon sa position...

Info : <https://8maars.wordpress.com>

**SANS PLUS
ATTENDRE,
REPRENONS
DU POUVOIR
SUR NOS VIES**

08.03.2019

Vrouwenstaking!
Toutes en grève!
Women's Strike!



de grève, l'objectif est également émancipateur. Sortir de la maison et de l'isolement en se regroupant dans les rues, renforcer la solidarité, la sororité et l'autonomie et se réapproprier l'espace public, montrer la présence par l'absence, tels sont aussi les objectifs des mouvements portant les grèves féministes partout dans le monde. ■

1. Une version complète de cet article, illustrée par de nombreux exemples de grèves, est disponible sur www.ciep.be
2. Statut facebook de la Women's Strike Assembly, consulté le 27 février 2019.
3. Veronica GAGO, « Y a-t-il une guerre « dans » le corps des femmes ? Finance, territoires et violence », *Contretemps* : www.contretemps.eu/guerre-corps-femmes-finance-territoires/
4. Anne STEINER, « Il faut faire la grève générale de la consommation », in *Le Comptoir*, <http://comptoir.org>
5. Cinzia ARRIZZA et Tithi BHATTACHARYA, *Grèves des femmes, grèves politiques ! Entretien avec Sarah Jaffé pour le site Truthout* (www.gauchecapitaliste.org/entretien-grèves-des-femmes-grèves-politiques/)
6. Veronica GAGO, *op. cit.*
7. Voir Mary BEARD, *Les femmes et le pouvoir. Un manifeste*, Paris, Perrin, 2018.

Marie Verhoeven ♦ Professeure de sociologie, chercheuse au GIRSEF, UCLouvain

La mobilisation pour le climat : l'école à l'école des jeunes ?

Depuis plus de huit semaines, emboitant le pas à la jeune suédoise Greta Thunberg et au mouvement Youth for Climate, les jeunes sont dans la rue, réclamant une politique climatique « ambitieuse et cohérente ». Le mouvement émeut et fascine à bien des égards. Par son ampleur et sa « viralité », d'abord. Si le nombre des manifestant.e.s du jeudi est en baisse dans la capitale, la mobilisation semble loin de s'essouffler. Elle se ramifie, déplace son épiscentre de Bruxelles vers les provinces ; elle fait fi des barrières communautaires, Francophones et Néerlandophones défilant côte à côte ; elle tire son énergie de son caractère globalisé (cf. la présence de délégations européennes ou la fierté des jeunes Belges d'être épinglés par les médias internationaux). Plus fondamentalement, le mouvement bénéficie de la force symbolique propre aux mouvements étudiants, dont l'histoire a démontré la capacité à impulser des orientations culturelles nouvelles (mai 68) et à mettre des réformes démocratiques à l'agenda (cf. les mouve-

ments étudiants de 2011 au Chili qui ont permis de faire aboutir une réforme constitutionnelle espérée depuis deux décennies). La force et la nature du mouvement font voler en éclat l'image d'une jeunesse « égocentrique » et « dépolitisée ». Car s'il ne se prive pas de dénoncer les limites de la démocratie représentative dès lors qu'il s'agit de poursuivre des objectifs de transformation sociétale radicale, le mouvement s'inscrit en revanche pleinement dans le politique. Ses modalités d'action collective sont révélatrices d'un nouvel agir politique (expressivité, participation directe, exigence de congruence entre agir individuel et valeurs, action locale-globale, etc.) dont cette génération n'a pas le monopole. Ainsi, ils multiplient les actions symboliques (ramasser les déchets en même temps qu'on manifeste), invitent chacune à agir « à son niveau » tout en interpellant directement les élu.e.s (depuis le niveau des villes jusqu'à l'ONU en passant par nos ministres de l'environnement et le conseil de l'Europe). Mais ce qui frappe encore plus ici, c'est que ce sont des mineur.e.s – non-citoyen.ne.s devant

la loi –, qui prennent d'autorité une place de citoyen.ne, bien mal tenue, à leurs yeux, par la classe politique et par « les adultes » : « *On n'a pas le temps d'attendre d'être des adultes et d'être nous-mêmes aux manettes* », renvoyant ainsi les adultes à leur responsabilité. Pour ce faire, ils.elles se saisissent remarquablement des instruments de la démocratie : ils.elles manifestent, inventent des slogans dignes des meilleur.e.s communicateur.rice.s politiques, s'expriment dans les médias, s'informent et potassent les rapports du GIEC ... Ces non-citoyen.ne.s de droit donnent aux adultes une magistrale leçon de citoyenneté. Sur un plan symbolique, le renversement du rapport entre les générations est saisissant : ce sont les jeunes qui « sermonnent » les adultes et critiquent leur inconséquence ; qui reprochent aux décideur.euse.s de faire passer leur intérêt particulier avant le bien commun. Ce sont eux et elles qui « *rappellent les valeurs* », qui invitent encore chacun.e à assumer les conséquences collectives de ses choix, réaffirmant la capacité des individus à forger leur destin contre les prétendues « lois d'airain » du système. Si les marches du jeudi ont un caractère festif (humour, musique, ...) et bien ancré dans la culture médiatique (allusions aux séries TV), les valeurs affichées sont assez éloignées du droit à la jouissance et à disposer librement de soi prônées par leurs parents soixante-huitards : les manifestant.e.s assument un certain ascétisme (« *Chacun doit faire des efforts* ») et réclament des « limites », telle cette jeune leader qui demandait aux hommes et femmes politiques de légiférer pour faire barrage à l'égoïsme naturel des humains...

Enjeux d'une grève scolaire

On retrouve ce rapport particulier à la responsabilité citoyenne dans le choix de mener une « *grève scolaire* » : si cette option ne manque pas d'agacer les politiques (« *Faites d'abord vos devoirs,*

grandissez avant de protester » martèlent-ils.elles, les renvoyant ainsi à leur statut de non-citoyen.ne pour réduire leur potentielle force politique), c'est pourtant à dessein que le mouvement a choisi de manifester durant les heures de cours. Manquer les

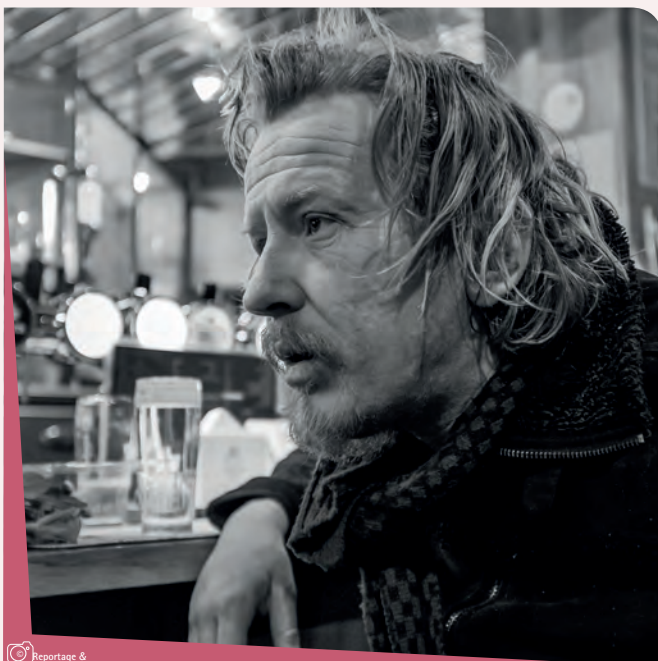
« On n'a pas le temps d'attendre d'être des adultes et d'être nous-mêmes aux manettes »

cours, ce n'est pas privilégier un moment « *fun* » sur ses devoirs scolaires mais au contraire montrer qu'on est prêt à mettre entre parenthèses la logique instrumentale qui domine aujourd'hui le rapport à la scolarité (faire des choix individuellement rentables, s'outiller de compétences pour préparer son avenir) au nom des enjeux posés par la vie commune. Comme l'énonçait à la radio une jeune leader namuroise, elle « *déteste rater les cours* », qu'elle devra récupérer par la suite en sacrifiant ses loisirs, mais « *elle n'a pas le choix* », son devoir l'appelle. Sans compter que, comme l'énonce Greta Thunberg, à quoi bon se barder de diplômes si la société s'effondre ? D'autre part, enfreindre la loi sur l'obligation scolaire, c'est oser une forme de désobéissance civile, et faire savoir au monde que le respect du système et de ses lois n'a plus de sens dès lors que ceux et celles qui sont en charge de la chose publique ne sont pas à la hauteur de leur responsabilité (cf. le leit-motiv « *Nous retournerons à l'école lorsque vous, politiques, vous serez décidés à agir de façon responsable* »).

L'école à l'école de la citoyenneté ?

Face à cette déferlante citoyenne, la réponse du monde scolaire est variable. Si certains établissements interdisent à leurs élèves d'aller manifester, estimant que ce n'est pas leur rôle, d'autres prennent des dispositions internes permettant de réguler les absences (organiser des tournantes entre années pour garantir une présence aux marches) et certain.e.s enseignant.e.s manifestent aux côtés de leurs élèves. Au sein des réseaux, une intense réflexion pédagogique a lieu, visant à faire de l'actualité climatique une occasion d'éducation; il s'agit alors de prendre appui sur les enjeux portés par le mouvement pour travailler des compétences scientifiques ou transversales (éducation à l'environnement, à la citoyenneté et à la démocratie). Ces pistes – dont les établissements se saisissent visiblement de manière inégale – attestent d'un important déplacement de sens quant à la mission de l'école en matière de citoyenneté.

Rappelons en effet que l'école moderne s'est construite sur un modèle bien peu propice à accueillir une citoyenneté « en acte ». Si l'affirmation du rôle de l'école dans la formation du.de la citoyen.ne est inhérente au projet des Lumières, c'est essen-



tiellement à travers l'enseignement (et non la pratique) des droits et des devoirs, la transmission de valeurs universelles et l'exercice systématique de la « raison », dans un espace protégé des turbulences du monde, qu'elle a longtemps cherché à l'incarner. Cette école moderne ne se donne pas pour mission d'exercer des capacités d'action et de participation, mais plutôt d'amener progressivement l'enfant, cet être inachevé, vers son futur statut d'adulte et de citoyen.ne. L'élève y est considéré.e comme un être pré-politique et assigné.e à une position passive, en tant que mineur.e et en raison de la nature asymétrique de la relation pédagogique. Parallèlement, l'école est régie par une sorte de droit « coutumier », non démocratique¹.

Notre enquête récente menée auprès d'écoles secondaires de la FWB montre que ce modèle est en perte de vitesse². Les acteurs scolaires soulignent la distance entre cette conception décontextualisée et transmissive de la formation du.e de la citoyen.ne, et les attentes des jeunes. Face à la nécessité de « reconstruire du sens » à l'école, l'éducation à la citoyenneté prend de nouvelles orientations. Ainsi, s'il s'agit toujours d'éduquer au civisme, au sens du « bien commun », c'est moins à partir d'une position de surplomb ou d'extériorité qu'à travers l'expérience concrète du monde qu'on l'envisage. Le sens littéral du verbe éduquer (ex-ducere) est rappelé : il s'agit d'aller à la rencontre du réel dans sa complexité. Le bien commun apparaît comme un horizon à construire, avec les élèves « tel.le.s qu'ils.elles sont ». L'institution scolaire se pense aussi davantage comme un lieu d'exercice des capacités citoyennes, à travers des dispositifs de participation à la vie scolaire ou à la société. L'idée est que c'est à travers l'agir pratique que les jeunes construiront leur capacité d'action, leur autonomie et développeront un sentiment d'adhésion à la vie publique.

Sans surprise, l'enquête montre que tous les établissements n'adhèrent pas à ces nouvelles orientations de sens, certains privilégiant des conceptions plus transmissives des droits et devoirs et continuant à déclinier la citoyenneté des élèves au futur. Qui plus est, selon les caractéristiques des établissements et de leurs

« Face à la nécessité de reconstruire du sens à l'école, l'éducation à la citoyenneté prend de nouvelles orientations »

publics, certaines dimensions de la citoyenneté sont priorisées, d'autres passent au second plan. Ainsi, dans certains contextes, l'éducation à la citoyenneté se réduit à de l'éducation « civique » et au respect du « cadre de vie », alors que d'autres écoles projettent d'emblée leurs élèves sur la scène de la citoyenneté mondiale. Ces conceptions contrastées ne sont pas sans lien avec les



Reportage &

positionnements différents des écoles face à la mobilisation actuelle. Il serait par ailleurs intéressant de se pencher sur les caractéristiques sociales des jeunes qui manifestent, car tout porte à croire qu'il s'agit plutôt d'une classe moyenne dotée de certains capitaux culturels – les élèves issu.e.s des quartiers plus défavorisés y étant nettement moins représenté.e.s ; comme en témoigne cet enseignant d'une école du « croissant pauvre » de Bruxelles : les Marches pour le climat étaient « hors du radar » des élèves et même des enseignant.e.s de son établissement.

Il est piquant de constater que ces orientations récentes en matière d'éducation à la citoyenneté à l'école entendent notamment répondre au sentiment d'impuissance et de détachement politique souvent attribué aux jeunes. Aujourd'hui, cette jeune génération adopte *de facto* une position de citoyen.ne de plein exercice. Il serait dommage que l'école ne se saisisse pas de la puissance politique de ce mouvement. Il serait encore plus dommageable que le monde politique et les institutions ne répondent pas au mouvement en mettant ces enjeux à la une de leur agenda. La distance entre la conscience civique et collective appelée par cette jeunesse en marche et les institutions démocratiques pourrait bien s'en trouver aggravée, voire devenir infranchissable. ■

1. Anne BARRÈRE et Danilo MARTUCELLI, « La citoyenneté à l'école : vers la définition d'une problématique sociologique », *Revue française de Sociologie*, 39(4), 1998, pp. 651-671.
2. Marie VERHOEVEN et Évelyne JADOT, « Enquête sur l'éducation à la citoyenneté en Belgique francophone : nouvel imaginaire politique et traductions locales fragmentées », *Éducation et Société*, 2019 (à paraître).